

Le pouvoir cède face à la rue

Roumanie Mais il veut toujours réformer la loi sur la corruption.

Le gouvernement roumain a finalement cédé samedi sous le poids d'une contestation populaire d'une ampleur sans précédent depuis la chute du régime communiste, et annoncé l'abrogation, dès le lendemain, du décret assouplissant la législation anticorruption.

Le Premier ministre, Sorin Grindeanu, espérait ainsi apaiser la colère de centaines de milliers de Roumains qui avaient manifesté quotidiennement pour exiger le retrait du texte adopté mardi sans l'aval du Parlement. Mais les protestataires sont restés mobilisés dimanche, beaucoup réclamant aussi la démission du gouvernement en place depuis un mois.

Une législation laxiste

La réforme pénale contestée visait à réduire sensiblement les peines encourues pour abus de pouvoir, et à introduire un seuil minimum de préjudice de 200 000 lei (44 000 euros). Le Premier ministre a réaffirmé que la motivation du gouvernement avait été de mettre le code pénal en conformité avec la Constitution. Le gouvernement disait aussi vouloir ainsi désengorger les prisons.

Un nouveau projet de loi

sera rédigé, a annoncé Grindeanu, et cette fois-ci soumis au Parlement. Il n'introduira pas de seuil de 200 000 lei de préjudice pour les délits d'abus de pouvoir, a-t-il précisé.

Le texte retiré faisait craindre une régression de la lutte anticorruption alors que, sous la pression de l'UE et de magistrats très offensifs, des centaines de dossiers sur des malversations ont été instruits ces dernières années en Roumanie, marquant un tournant dans le pays.

Le texte retiré faisait craindre une régression de la lutte anticorruption alors que des centaines de dossiers ont été instruits.

Le gouverne-ment a été critiqué pour avoir voulu mettre à l'abri de la justice le chef du Parti social-démocrate (PSD), actuellement en procès dans une affaire d'emplois fictifs.

Liviu Dragnea, qui a déjà écopé de deux ans de prison avec sursis dans un précédent dossier, s'est défendu d'être l'un des bénéficiaires du décret.

Le gouvernement a par ailleurs transmis cette semaine au Parlement un projet de loi, également critiqué, visant à gracier 2 500 détenus, dont certains pourraient être des élus condamnés. Chassé du pouvoir fin 2015 par des manifestations contre la corruption, mais triomphalement réélu aux législatives de décembre, le PSD, au centre de la vie politique depuis la fin du communisme, a été particulièrement touché par les enquêtes du parquet national anticorruption. (AFP)